Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215602632-20251216-D20251216_04-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Sainte Anne d'Auray

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2025

Référence
20251216- 04

Objet de la délibération
RPQS 2024 service déchets - AQTA

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	12	0

Date de la convocation
10/12/2025

Date d'affichage
10/12/2025

Vote
Aucun Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 16 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GASTINE Roland, Maire

Présents : M. GASTINE Roland, Maire, M. YANNIC Jean-Michel, Mme LE FRAPPER Maria, M. BARBÉ Jean-Michel, Mme DE LA BOURDONNAYE Marie-Christine, M. COLLEC Frédéric, Mme HÉLOU Marie-Pierre, Mme JÉGOUSSE Valérie, M. LE ROUX Franck, Mme NICOLAS-DESCHAMPS Myriam, M. TRACOL Claude, M. VEST Nicolas

Excusés ayant donné procuration :
Mme DUBOUAYS Josiane (pouvoir à Mme DE LA BOURDONNAYE)
Mme THÉRAUD Marie-Christine (pouvoir à Mme NICOLAS-DESCHAMPS)
M. FORGET Kévin (pouvoir à Mme LE FRAPPER)
M. LE NEILLON Didier (pouvoir à M. COLLEC)
M. HARY Jean-Baptiste (pouvoir à M. YANNIC)
Mme NOBLANC Sylvia (pouvoir à M. BARBÉ)

Absents : Mme REBY Stéphanie, M. LE HEC Martial, Mme FILY Régine, M. JOUNOT Yvan et Mme LE PALMEC Gaëtane

A été nommé secrétaire : Mme LE FRAPPER

D20251216-04 – Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service déchets ménagers d'AQTA (RQPS)

Le rapport sur le prix et la qualité du service déchets ménagers de 2024 a été transmis par mail aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation.

Mme HÉLOU présente ce RQPS 2024 du service déchets ménagers d'AQTA et apporte quelques précisions.

Après avoir entendu la présentation, le conseil municipal prend acte de ce RQPS déchets ménagers 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le : 22/12/2025
Publication ou notification du :

Le Maire
Roland GASTINE

